



Procès-Verbal Tournois Internationaux

Réunion du 10 novembre 2025

Autorisations accordées sous réserve de n'apporter aucune perturbation dans le championnat auquel participent les équipes en cause et sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation de sortie du territoire de la Fédération concernée pour les tournois ayant lieu sur le territoire français.

Accord de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football pour le club suivant :

AIX F.C. - 504423

*Organisation d'un tournoi international qui aura lieu **les 13 et 14 juin 2026** réservé à la **catégorie U15 (foot à 11)**, en **présence d'équipes suisses et anglaises**.*

Autorisation accordée en vertu des prescriptions des articles 176 à 179 des Règlements Généraux de la FFF sous réserve de n'apporter aucune perturbation dans le championnat auquel participent les équipes concernées.